

Démocratie participative

COUP DE POUCE AUX PROJETS CITOYENS



Christian Trouiller entouré de quelques membres du Conseil de développement

Avec pour objectif de faire émerger des initiatives micro-locales en faveur de la démocratie participative et du développement durable, le Conseil de développement de ViennAgglo vient de lancer le dispositif « Coup de pouce citoyen ».

« Le conseil de développement est une assemblée composée d'une trentaine de personnes de la société civile. C'est une instance consultative qui accompagne ViennAgglo dans l'élaboration de ses projets territoriaux. Il sert d'interface entre la société civile et l'agglomération », détaille Gérard Goeffray, président du conseil. Et c'est donc dans le cadre de ses missions que le conseil a lancé un appel à projet pour son dispositif « Coup de pouce citoyen ».

« Grâce à ce dispositif, tout micro-projet d'intérêt collectif reçoit une aide financière mais aussi technique de la part de l'agglo. Ainsi, le ou

les porteurs de projet ne sont plus obligés de créer une association », explique Laurent Lardy, référent de l'opération. Celle-ci s'adresse à l'ensemble des habitants des 18 communes de ViennAgglo désireux d'améliorer leur quotidien par l'embellissement de leur quartier ou encore par la mise en place d'un pédibus. Ainsi, le coup de pouce citoyen permet de soutenir financièrement une dizaine de projets à hauteur de 800 € maximum, soit entre 50 % et 80 % du coût total du projet. Un financement qui sera accordé après validation de la pertinence du projet par le jury du comité, qui se réunit 3 à 4 fois par an. « L'idée est d'impliquer les habitants afin d'accompagner les politiques de l'agglomération comme la mobilité ou le plan climat-énergie territorial », résume Christian Touiller, président de ViennAgglo.

Les dossiers de candidature sont disponibles à l'accueil de ViennAgglo et également téléchargeables sur le site du conseil de développement. La date limite de dépôt est fixée au 10 avril, le premier jury se réunissant fin avril.

■ Lise Mezsone

Site internet : <http://cdd.viennagglo.fr>.

Parution du Vendredi 15 mars

